

CERTIFICATION QUALIBAIL III

QUALIBAIL prend en compte le quotidien du locataire depuis sa demande de logement jusqu'à son départ.

Grâce à des engagements renforcés, Hérault Habitat améliore le confort et la sécurité des résidents. Il agit notamment sur la propreté des logements et des parties communes; le traitement des demandes d'intervention technique; la maîtrise des consommations; la prise en compte du respect de l'environnement; l'amélioration de l'information donnée aux locataires ou encore le renforcement du dialogue bailleur/locataire.

LES 6 ENGAGEMENTS DE SERVICE QUALIBAIL :

1. Nous vous orientons à chaque étapes de votre demande de logement
2. Nous facilitons votre emménagement et agissons pour votre confort et votre sécurité
3. Nous assurons le bon déroulement de votre location
4. Nous traitons vos demandes d'interventions techniques
5. Nous vous informons et nous évaluons les interventions effectuées chez vous et dans votre résidence
6. Nous vous accompagnons dans votre parcours résidentiel

Pour plus d'informations sur les engagements de service Qualibail, consultez notre site Internet www.herault-habitat.com

